

Formation : Gestion de l'inaptitude et du reclassement dans la fonction publique

Maîtriser le cadre juridique et opérationnel du reclassement
Formation pratique - 2j - 14h00 - Réf. RAU
Prix : 1400 € H.T.

NEW

Cette formation vise à donner aux agents et encadrants une compréhension approfondie des notions d'inaptitude et de reclassement dans la fonction publique, en abordant les aspects juridiques, médicaux et pratiques afin de sécuriser les processus RH.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les notions juridiques et médicales relatives à l'inaptitude dans la fonction publique
- ✓ Décrire les différentes étapes de la procédure de reclassement
- ✓ Analyser les modalités de mise en œuvre d'une PPR (Période de Préparation au Reclassement)
- ✓ Appliquer les règles juridiques en matière de reclassement
- ✓ Évaluer les options possibles en cas de refus ou d'impossibilité de reclassement

Public concerné

Encadrants, gestionnaires RH, responsables de service, membres de cellules de reclassement, toute personne impliquée dans la gestion de l'inaptitude et du reclassement dans la fonction publique.

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Echange d'expériences, réflexions collectives, études de cas et analyses de documents.

Méthodes pédagogiques

active

PARTICIPANTS

Encadrants, gestionnaires RH, responsables de service, membres de cellules de reclassement, toute personne impliquée dans la gestion de l'inaptitude et du reclassement dans la fonction publique.

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Introduction à l'inaptitude

- Définir les différentes formes d'inaptitude et les distinguer
- Identifier les acteurs médicaux impliqués et décrire leurs rôles respectifs
- Expliquer les différentes situations administratives liées à l'inaptitude (CMO, CLM, CLD, CITIS, disponibilité)
- Reconnaître les obligations de surveillance médicale et les conditions de la visite de reprise

Exercice

Vérifier ses connaissances à travers un quiz interactif.

2 Le cadre juridique du reclassement

- Expliquer les obligations de l'employeur public en matière de reclassement
- Identifier les principales références juridiques (CGFP, jurisprudences...)
- Décrire les étapes de la procédure de reclassement
- Recomposer chronologiquement le déroulement de la procédure de reclassement

Etude de cas

Résoudre un cas pratique de procédure de reclassement

3 Les modalités de reclassement

- Analyser les droits et obligations liés à l'affectation et au refus d'affectation
- Expliquer les différentes modalités de reclassement (changement de cadre, détachement, concours, intégration)
- Décrire les objectifs, le cadre légal et le déroulement d'une PPR ((Période de Préparation au Reclassement)

Réflexion collective

Interpréter les documents types liés à la convention tripartite.

4 Mise en œuvre de la Période de Préparation au Reclassement (PPR)

- Simuler différentes situations pratiques liées à la PPR (refus, report, suspension, évaluation)
- Étudier un cas complexe de reclassement en équipe et proposer des solutions adaptées
- Identifier les issues possibles de la procédure (reprise, reclassement, licenciement, retraite pour invalidité)
- Synthétiser les points clés de sécurisation juridique de la fin de procédure

Exercice

Etude de cas à partir d'un cas réel avec restitution.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 23 juin, 22 sep., 1 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 23 juin, 22 sep., 1 déc.